

Nom commercial: Kalii hydroxidum in Schuppen

Numéro de la matière: 064728

Version: 3 / CH

Date de révision: 12.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Kalii hydroxidum in Schuppen

N° d'article 06472800

Numéro d'enregistrement

No. CE: 215-181-3

No. CAS 1310-58-3

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Met. Corr. 1 H290

Acute Tox. 4 H302

Skin Corr. 1A H314

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence ***

Nom commercial: Kalii hydroxidum in Schuppen

Numéro de la matière: 064728

Version: 3 / CH

Date de révision: 12.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** Hydroxyde de potassium; Hydroxyde de sodium

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Caractérisation chimique**

Kalii hydroxidum in Schuppen

Composants dangereux *****Hydroxyde de potassium**

No. CAS 1310-58-3
 No. EINECS 215-181-3
 Numéro d'enregistrement 01-2119487136-33-XXXX

Concentration	>=	91	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
		Acute Tox. 4	H302
		Skin Corr. 1A	H314
		Met. Corr. 1	H290

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319	>= 0.5 < 2
Skin Corr. 1A	H314	>= 5
Skin Corr. 1B	H314	>= 2 < 5
Skin Irrit. 2	H315	>= 0.5 < 2

Hydroxyde de sodium

No. CAS 1310-73-2
 No. EINECS 215-185-5
 Numéro d'enregistrement 01-2119457892-27-XXXX

Concentration	>=	1	<	2	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
		Skin Corr. 1A		H314	

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319	>= 0.5 < 2
Skin Corr. 1A	H314	>= 5
Skin Corr. 1B	H314	>= 2 < 5
Skin Irrit. 2	H315	>= 0.5 < 2

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Nom commercial: Kalii hydroxidum in Schuppen

Numéro de la matière: 064728

Version: 3 / CH

Date de révision: 12.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, utiliser un appareil respiratoire; appeler le médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylenglycol, puis beaucoup d'eau. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec les yeux

Protéger l'oeil non contaminé. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion

Assurer un apport d'air frais. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité. Ne pas faire vomir. Ne pas faire tentative de neutralisation.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Brûlure par acide, Crampes ou douleurs musculaires, vomissements sanglants

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Risques**

Risque de perforation intestinale

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

écarter personnes sans défense. Porter équipement de protection. Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour grandes quantités: Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer les surfaces contaminés, approprié est: Solution faible acide. Eliminer les restes avec beaucoup d'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Nom commercial: Kalii hydroxidum in Schuppen

Numéro de la matière: 064728

Version: 3 / CH

Date de révision: 12.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

Conseils pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé. Veiller à assurer une bonne aspiration/ventilation sur la machine de traitement. Éviter la formation de poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Ne pas utiliser de récipient en métal léger. Prévoir un sol résistant aux lessives alcalines.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des acides.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	8B	Matières dangereuses non combustibles corrosives
Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau. Le produit est hygroscopique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle *****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition *******Hydroxyde de potassium**

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	2	mg/m ³

Etablie le: 2017; Remarque: Haut, OAWKT & AugeKT; NIOSH

Hydroxyde de sodium

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	2	mg/m ³
Valeur limite à courte terme	2	mg/m ³

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; Haut, OAWKT & AugeKT; NIOSH, OSHA

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition**

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Nettoyer les mains et le visage après le travail. Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les brouillards. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol, de brouillard ou de fumée de produit. Filtre à particules P2

Protection des mains

Gants (résistants aux lessives alcalines)			
Matériau approprié	Natural Latex		
Épaisseur du gant	0.5	mm	
Temps de pénétration	>= 8	h	

Nom commercial: Kalii hydroxidum in Schuppen

Numéro de la matière: 064728

Version: 3 / CH

Date de révision: 12.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

Matériau approprié	Polychloroprène
Épaisseur du gant	= 0.5 mm
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR
Épaisseur du gant	0.35 mm
Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl
Épaisseur du gant	0.5 mm
Matériau approprié	fluorure de caoutchouc - FKM
Épaisseur du gant	0.4 mm
Substance de référence	Chloroéthylène homopolymérisé
Épaisseur du gant	0.5 mm

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux bases

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques *****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** flocons**Couleur** blanc**Odeur** inodore**valeur pH**

Valeur	14	
Concentration/H ₂ O	100	g/l
température	20	°C

Point de fusion

Valeur 406 °C

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 1327 °C

Point d'éclairValeur °C
Remarque Non applicable**inflammabilité (solide, gaz)**

Ne s'enflamme pas

Pression de vapeur ***Valeur 1.3 hPa
température 719 °C**Densité**Valeur 0.8 g/cm³**Hydrosolubilité**Valeur 1200 g/l
température 25 °C**température de décomposition**

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

9.2. Autres informations**Autres données**

Nom commercial: Kalii hydroxidum in Schuppen

Numéro de la matière: 064728

Version: 3 / CH

Date de révision: 12.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

Produit n'est pas dangereux à l'explosion. Le produit est hygroscopique.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

10.5. Matières incompatibles

Eeau, amines, De l'ammoniaque, Réagit au contact des métaux légers en dégageant de l'hydrogène. acides forts, sels d'ammonium, hydrocarbures halogéné, Matières organiques

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques ***

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Kalii hydroxidum in Schuppen

ATE	272.627	mg/kg
	9	

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Hydroxyde de potassium

Espèces	rat		
DL50		273	mg/kg

Hydroxyde de potassium

Espèces	rat		
DL50		333	mg/kg
méthode	OECD 425		

Hydroxyde de sodium

Espèces	rat		
DL50		2000	mg/kg

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

Hydroxyde de potassium

Espèces	lapin		
Durée d'exposition		24	h
évaluation	Corrosif		
méthode	OECD 405		

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants) ***

Hydroxyde de potassium

Espèces	lapin		
évaluation	Fortement corrosif		
méthode	OCDE 405		
Remarque	Le contact avec les yeux peut provoquer la cécité.		

Nom commercial: Kalii hydroxidum in Schuppen

Numéro de la matière: 064728

Version: 3 / CH

Date de révision: 12.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

Sensibilisation (Composants)**Hydroxyde de potassium**

Espèces	cobaye
évaluation	non sensibilisant
Source	Données de la littérature

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**Hydroxyde de potassium**

Remarque	Non applicable
----------	----------------

Expériences issues de la pratique

En cas d'ingestion: brûlures dans la bouche, le pharynx, le tube digestif et le tractus gastro-intestinal.
Danger de perforation pour l'oesophage et l'estomac.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Hydroxyde de potassium**

Espèces	Gambusia affinis		
CL 50	80		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Hydroxyde de sodium

Espèces	Gambusia affinis		
CL 50	125		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Hydroxyde de sodium

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)		
CL 50	45.4		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Hydroxyde de sodium**

Espèces	Daphnia		
CE50	40.38		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
Remarque	Immobilisation		

Hydroxyde de sodium

Espèces	Daphnia magna		
CE50	76		mg/l
Durée d'exposition	24	h	

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Hydroxyde de sodium**

Espèces	Photobacterium phosphoreum		
CE50	22		mg/l
Durée d'exposition	15	min	

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****Hydroxyde de potassium**

Remarque	Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.
----------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Nom commercial: Kalii hydroxidum in Schuppen

Numéro de la matière: 064728

Version: 3 / CH

Date de révision: 12.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

Indications générales

Non applicable

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol (Composants)

Hydroxyde de potassium

Ne va pas être absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)

Hydroxyde de potassium

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Généralement une neutralisation est nécessaire avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté sur une décharge agréée ou dans une installation d'incinération agréée.

Emballages contaminés

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Kalii hydroxidum in Schuppen




Numéro de la matière: 064728

Version: 3 / CH

Date de révision: 12.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	1813	1813	1813
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	HYDROXYDE DE POTASSIUM SOLIDE	POTASSIUM HYDROXIDE, SOLID	POTASSIUM HYDROXIDE, SOLID
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 kg		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4
 Met. Corr. 1 Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
 Skin Corr. 1A Corrosion cutanée, Catégorie 1A

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.